

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1384

présenté par
M. Jacob, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 21

À l'alinéa 1, supprimer le mot :

« prenantes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.